



# ACCUEIL ET ANIMATION PÉRISCOLAIRE, PAUSE MÉRIDIDIENNE ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Formier les acteurs de l'éducation  
Assurer la qualité de service des temps éducatifs

## UN CONTEXTE

Les temps scolaires et périscolaires sont réorganisés avec la mise en œuvre de la réforme des rythmes. De nouveaux intervenants arrivent aux côtés des agents et/ou animateurs présents, de nouvelles missions sont confiées aux personnes déjà en place. L'équipe réunit des professionnels de cultures différentes, permanents, volontaires, et des bénévoles... Le bien-être et la réussite de tous les enfants nous obligent à construire une organisation efficace et à penser l'ensemble des temps de la journée dans leur continuité.

## TROIS PRIORITÉS

### 1- FORMER LES INTERVENANTS POUR UNE CULTURE PARTAGÉE

**Q**uels que soient leur statut, leurs compétences, leur domaine d'intervention, il est essentiel que tous les intervenants aient un positionnement commun pour répondre correctement aux besoins de l'enfant sur les temps périscolaires.

« Chaque intervenant doit être porteur d'une stratégie éducative globale et cohérente, définie par le projet local. »



### 2- FORMER LES RÉFÉRENTS DE SITE POUR UNE ORGANISATION EFFICACE

**L**a coordination et l'animation de l'ensemble des intervenants est un enjeu essentiel pour que les enfants bénéficient des activités proposées en toute sécurité.

« Le référent du site doit être porteur du projet de service au sein de l'équipe. »

### 3- PROPOSER DES PARCOURS ET DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE QUALITÉ

**L**a réforme des rythmes s'est fixée pour objectif que les temps périscolaires s'enrichissent d'activités culturelles, artistiques et sportives permettant aux enfants de se découvrir des compétences et des centres d'intérêt nouveaux renforçant le plaisir d'apprendre. Comment mettre en œuvre cet objectif ambitieux ? Comment ne pas perdre de vue l'importance d'un accueil personnalisé et de temps favorisant le libre choix de l'enfant ?

« La mise en œuvre des nouveaux temps périscolaires doit favoriser un aménagement équilibré des temps de l'enfant. »

## DES FORMATIONS CERTIFIANTES, QUALIFIANTES OU MODULAIRES

Les organismes de formation de la Ligue de l'enseignement proposent :

- La formation des animateurs volontaires au BAFA, des directeurs volontaires au BAFD, et des intervenants au PSC1
- La formation des animateurs professionnels aux Certificats de qualification professionnelle Animateur périscolaire (CQP APS) ou Animateur de loisirs sportifs (CQP ALS)
- Des temps de formation, d'information ou de réflexion modulables pour les professionnels ou les bénévoles

## TROIS APPROCHES COMPLÉMENTAIRES POUR DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

### FORMATION D'ÉQUIPES ENTIÈRES

L'objectif essentiel est de permettre aux membres de l'équipe, quels que soient leur statut et leur fonction, d'échanger sur leur positionnement. La formation favorise la construction commune d'une organisation adaptée au contexte local ainsi que des attitudes cohérentes. Elle permet d'élaborer un projet d'évolutions pour les semaines et les mois à venir.

« La formation d'équipes entières nécessite un accompagnement du projet par la collectivité. »

### FORMATION SPÉCIFIQUE PAR MÉTIER ET PAR POSTE

Cette formation vise à accroître les connaissances et les compétences personnelles pour l'exercice de fonctions spécifiques.

Exemples :  
- Animateur périscolaire  
- ATSEM  
- Référénts de site



### FORMATIONS MODULAIRES

L'objectif de ce type de formation est de permettre à chaque participant, quels que soient son statut et son métier, de développer ses connaissances et ses compétences, sur des thématiques précises.

## TROIS ÉTAPES POUR ACCOMPAGNER VOTRE PROJET

### 1- UNE FORMATION MONTÉE SUR PLACE ET SUR MESURE

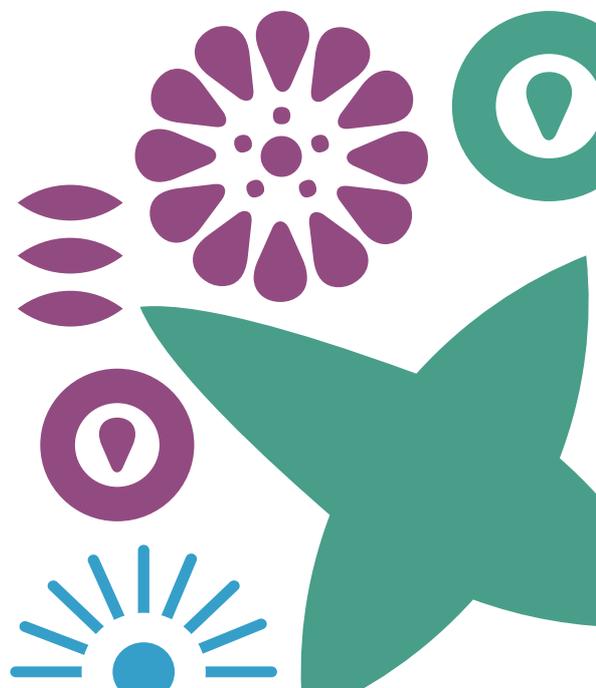
Conçue pour répondre aux besoins spécifiques de la collectivité, ces actions relèvent d'une construction pédagogique sur mesure et implique la rédaction d'un projet et d'un cahier des charges singuliers. Plusieurs communes peuvent s'associer pour mutualiser leurs besoins de formation, réduire les coûts et faciliter l'échange de compétences entre leurs agents.

### 2- LE TEMPS DE FORMATION, D'INFORMATION OU DE RÉFLEXION

L'action se déroule « sur place », dans les locaux de la collectivité, afin de limiter les contraintes liées aux déplacements et faciliter la présence des stagiaires.

### 3- UN SUIVI, UN BILAN ET DES COMPLÉMENTS

Une formation peut s'appuyer sur plusieurs modules espacés dans le temps afin de faciliter le réinvestissement par les stagiaires et leur permettre un retour sur leurs pratiques. Une fois l'action terminée, un bilan permet d'évaluer l'impact réel de la formation et l'atteinte des objectifs fixés.



Laique et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de près de 30 000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

Rejoignez-nous...

Votre contact :

## ACCUEIL ET ANIMATION PÉRISCOLAIRE, PAUSE MÉRIDIENNE ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Cette plaquette nationale est le fruit d'un travail collectif des acteurs des régions Pays de la Loire, Aquitaine et Rhône-Alpes de la Ligue de l'enseignement

Contact: Cédric Mazière: [cmaziere@laligue.org](mailto:cmaziere@laligue.org)

Conception: Ligue de l'enseignement

Photos: Benoît Debuissier

[www.laligue.org](http://www.laligue.org)